mars 2021

Indigenous Climate Action

Décolonisation de la politique climatique au Canada

Rapport de la première phase



Ceci est une partie du rapport complet, traduit en français. Pour lire le rapport complet, en anglais, voir notre site web : IndigenousClimateAction.com/amplifying-voices. Le présent texte a été traduit par Sirois Translation Services

Au sujet d'Indigenous Climate Action

Indigenous Climate Action (ICA) est une organisation dirigée par des autochtones et guidée par un groupe diversifié de gardiens et gardiennes du savoir, de protecteurs et protectrices de l'eau et de défenseur·e·s des terres autochtones issu·e·s de communautés et de régions du Canada. Nous pensons que les droits et les systèmes de connaissance des peuples autochtones sont essentiels dans l'élaboration de solutions à la crise climatique et pour parvenir à une justice climatique.

L'ICA s'efforce d'établir des liens avec les communautés autochtones et de les soutenir afin de renforcer notre position de chef de file dans la recherche de solutions face aux changements climatiques pour aujourd'hui et pour l'avenir. Nous modelons notre travail et notre structure organisationnelle sur des systèmes de consentement et d'autodétermination libres, préalables et éclairés. En fournissant à nos communautés des connaissances et des ressources, nous pouvons inspirer une nouvelle génération de leaders autochtones en matière de climat, en élaborant des solutions centrées sur nos cultures et nos droits inhérents.



Art de couverture : Allan Lissner pour Indigenous Climate Action. Des jeunes Autochtones protestent pour l'inclusion des droits Autochtones dans l'article 6 de l'Accord de Paris lors de la COP25 à Madrid, Espagne

Remerciements

Cette recherche a été conçue et menée par Indigenous Climate Action, dirigée par Eriel Deranger, en étroite collaboration avec la Dre Jen Gobby et Rebecca Sinclair.

Rebecca Sinclair (Merasty) est une Nêhiyaw-iskwêw, épouse et mère de trois enfants. Originaire de la Première nation de Barren Lands et membre de la Première nation de Little Saskatchewan, elle a déménagé du Traité 5, dans le nord du Manitoba, à Winnipeg, territoire du Traité 1, pour obtenir un baccalauréat (études environnementales et Autochtones) de l'Université du Manitoba.

Jen Gobby est une allochtone activiste-chercheuse de la justice climatique basée en territoire Abénaki dans les régions rurales du Québec. Elle a terminé son doctorat à l'Université McGill en 2019 et est chercheuse postdoctorale à l'Université Concordia. Elle est l'auteure du livre <u>More Powerful Together: Conversations with Climate Activists and Indigenous Land Defenders.</u>

Nous tenons à remercier Victor Tssessaze, gardien du savoir, Carlie Kane, étudiante-chercheuse, et Rachel Ivey, assistante de recherche, pour leur aide précieuse dans le cadre de ce projet. L'équipe de recherche tient également à remercier chaleureusement Graeme Reed, Deborah McGregor, Daniel T'seleie, Beze Grey, Marc Lee et Tamra Gilbertson pour l'examen par les pairs de ce rapport et pour leurs commentaires et conseils constructifs et perspicaces. Merci d'avoir apporté votre riche expertise à ce projet. Nous tenons également à remercier Tamra Gilbertson et les autres membres d'Indigenous Environmental Network pour la formation très puissante sur les fausses solutions.

Jen tient à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) qui a rendu possible son travail sur ce projet. Rebecca aimerait remercier le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) et le Corporate Mapping Project (CMP) qui ont soutenu son travail sur ce projet. Le CMP est une initiative de recherche et d'engagement du public qui étudie le pouvoir de l'industrie des combustibles fossiles. Il est dirigé conjointement par l'Université de Victoria, le Centre canadien de politiques alternatives et le Parkland Institute. Cette recherche a été soutenue par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).



Image de la marche de guérison des sables bitumineux 2013

Sommaire

Le colonialisme a causé le changement climatique. Les droits des Autochtones sont la solution.

Alors que la crise climatique s'intensifie et que les gaz à effet de serre (GES) continuent d'augmenter, les efforts nationaux pour réduire les émissions de GES échouent et le pétrole et le gaz continuent d'être extraits, importés, exportés et brûlés. Les peuples Autochtones du Canada et du monde entier font partie de ceux qui contribuent le moins à cette crise climatique croissante, mais sont les premiers et les plus durement touchés par l'intensification des changements climatiques. Au milieu de cette immense injustice, les Peuples Autochtones mènent des mouvements pour la justice climatique et environnementale en défendant nos terres et nos eaux contre l'empiétement colonial et le développement extractif.

Pour répondre à cette crise climatique, les gouvernements du monde entier ont fixé des objectifs, ont élaboré des plans et ont créé des politiques pour réduire leurs émissions. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement fédéral canadien, dirigé par Justin Trudeau, a dévoilé deux plans climatiques : le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC) en 2019 et Un environnement sain, une économie saine (ESES) en décembre 2020.

Pour s'attaquer efficacement au changement climatique, les politiques et les solutions doivent viser les facteurs actuels et les racines profondes de la crise. Elles doivent également être centrées sur les voix, les besoins et le leadership des personnes les plus touchées par la crise.

Ce rapport présente les résultats de la première phase d'un projet de recherche visant à déterminer si les politiques et la planification en matière de climat au Canada tiennent compte des droits des Autochtones et s'attaquent aux causes profondes de la crise climatique. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'équipe d'Indigenous Climate Action (ICA), la Dre Jen Gobby, Rebecca Sinclair et Rachel Ivey.

Le projet comprend deux phases. Dans la première phase, qui fait l'objet du présent rapport, nous avons procédé à une analyse critique approfondie du CPC et d'ESES afin de déterminer s'ils s'attaquent aux causes profondes des changements climatiques et s'ils respectent et incluent de manière significative les Peuples Autochtones et nos droits, connaissances et approches à une action climatique. Nous cherchons également à comprendre comment tout cela influe sur la capacité du CPC et d'ESES à mener une action climatique significative.

Comme l'expliquent en détail les pages suivantes, les Peuples Autochtones, leurs droits, leurs connaissances et leur leadership en matière de climat ont été mentionnés à maintes reprises dans les deux plans, mais nous avons été structurellement exclus des tables de prise de décision où ces plans ont été élaborés. En fait, les représentant·e·s de quelques provinces se sont activement opposé·e·s à l'inclusion des Autochtones dans ce processus. Cette exclusion active constitue une violation des droits des Peuples Autochtones à l'autodétermination et au consentement libre, préalable et éclairé (CLPÉ), tels que définis par les Nations Unies. De plus, cette exclusion flagrante va à l'encontre des engagements du gouvernement libéral en matière de réconciliation et de relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne, et de gouvernement à gouvernement. Elle ignore également de nombreux appels à l'action émanant du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada et d'autres enquêtes importantes menées par le gouvernement, notamment la Commission royale sur les Peuples Autochtones (CRPA) et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles Autochtones disparues et assassinées (ENFFADA).

Bien que ces rapports fassent état à plusieurs reprises de l'intention de travailler en véritable partenariat à l'avenir, ce « véritable partenariat » n'est pas encore passé de la parole aux actes.

Au-delà du processus par lequel les plans ont été élaborés, les politiques et les actions proposées sont également problématiques. Tout d'abord, les deux plans permettent la poursuite de la production de combustibles fossiles; une source principale d'émissions de GES et un facteur important de violation des droits des Autochtones au Canada. Deuxièmement, certaines des solutions proposées ignorent les réalités auxquelles sont confrontées les communautés et les nations Autochtones. Elles ne s'attaquent pas aux inégalités structurelles continuellement reproduites par les relations et les politiques coloniales en cours au Canada. De plus, certaines des actions et initiatives proposées dans le CPC et ESES peuvent avoir des effets négatifs disproportionnés sur les Peuples Autochtones et entraîner des violations de leurs droits. Enfin, il existe de nombreuses façons dont ces politiques climatiques peuvent servir à perpétuer les moteurs et les causes profondes du changement climatique.

Le CPC et ESES sont présentement les plus fortes politiques publiques sur le climat au Canada, et certains signes indiquent que le plan ESES est une amélioration du CPC, mais les deux ont des défauts significatifs avec des implications importantes, par exemple :

- l'efficacité des plans à mener à une action réelle;
- la capacité à favoriser une transition énergétique juste et,
- les relations entre le Canada et les Peuples Autochtones.

Ces problèmes doivent être résolus si l'on veut que la politique canadienne en matière de climat soit juste et efficace. En plus de fournir cette critique, dans la dernière section de ce rapport, nous proposons des appels à l'action pour un programme de politique sur le climat dirigé par des Autochtones au Canada et qui doit être mis en place alors que nous entrons dans la deuxième phase de notre projet.

Après la publication de ce rapport, Indigenous Climate Action et la chercheuse, Rebecca Sinclair, recueilleront, au cours du printemps et de l'été 2021, des idées et des plans de politique sur le climat dirigés par des Autochtones dans le cadre de conversations avec les peuples Autochtones à travers le pays. Toutes les personnes Autochtones seront invités à contribuer à cet important travail. Pour en savoir plus sur ce processus ou sur la manière de s'impliquer, vous pouvez contacter Rebecca à ClimatePolicy@IndigenousClimateAction.com.



Image: Première réunion du comité directeur de l'ICA en 2017

Introduction

La crise climatique mondiale s'aggrave avec l'intensification des impacts des feux de forêt, des inondations, des sécheresses et des tempêtes massives qui dévastent des vies, des communautés et des écosystèmes dans le monde entier. Le Canada, qui contribue largement aux émissions de gaz à effet de serre (GES), est également confronté à un nombre croissant de phénomènes météorologiques extrêmes. Le Rapport sur le climat changeant du Canada, publié en avril 2019 par Environnement et Changement climatique Canada, montre que le pays se réchauffe deux fois plus vite que la planète et que le Nord se réchauffera trois fois plus vite. Ce rapport confirme également que la majeure partie du réchauffement est le résultat de la combustion de combustibles fossiles.

Malgré les cris d'alarme lancés par les Peuples Autochtones, les scientifiques, les communautés et les militant·e·s du monde entier, les efforts internationaux visant à réduire les émissions de GES, et à passer à des énergies propres, ne parviennent pas à ralentir la crise. Au Canada, la politique sur le climat n'a pas conduit à une réduction significative des émissions, ni à une transition vers l'abandon des combustibles fossiles.

Les Peuples Autochtones du Canada et du monde entier sont parmi les premiers et les plus durement touchés par les impacts climatiques; tout en étant parmi les moins responsables de la crise (Salick et Byg, 2007; Parks et Roberts, 2006).

Au milieu de cette injustice massive, les Peuples Autochtones mènent des mouvements sociaux pour la justice climatique et environnementale et défendent leurs terres et leurs eaux contre l'empiètement colonial et le développement extractif (Scheidel et al., 2020; Gobby, 2020; Gedicks 1994, 2001).

Kyle Whyte explique que « le colonialisme a souvent ouvert la voie à l'expansion du capitalisme » (2017, p. 154). L'assimilation, le dépeuplement, l'élimination et l'effacement des Peuples Autochtones, ainsi que la dépossession, l'expropriation et l'occupation territoriale des ressources, des terres, et des biens Autochtones sont inhérents au capitalisme, et ce, dans le but ultime de réaliser des profits (Waldron, 2018, p. 41).

Le colonialisme et le capitalisme sont inextricablement liés dans la création d'une économie à forte intensité de carbone à l'origine du changement climatique (Whyte, 2017).

Ces systèmes s'entrecroisent avec le patriarcat et les inégalités liées au genre qui y sont associées, ce qui fait que les femmes, en particulier les femmes Autochtones, les femmes noires et les autres femmes de couleur, sont « plus susceptibles d'être affectées négativement par les changements climatiques et moins susceptibles d'être « entendues » dans l'élaboration des stratégies en matière de changement climatique que les membres des groupes culturellement dominants » (Williams et al., 2018, p. 8). La colonisation a entraîné la dévalorisation du savoir Autochtone. Elle a « eu un impact négatif sur les rôles de genre, la culture, la sécurité des femmes

Autochtones ainsi que sur la santé des terres qui assurent la subsistance des Peuples Autochtones » (Quebec Native Women, 2019, p. 6). Les changements climatiques et la destruction de l'environnement continuent de nuire à la vie des femmes Autochtones et des personnes 2SLGBTQIA+.

Bien que le capitalisme colonial actuel soit à l'origine de la crise climatique et de l'intensification des inégalités entre les races et les sexes, les communautés et nations Autochtones, souvent dirigées par des femmes Autochtones, proposent des valeurs, des visions du monde, une organisation sociale et des systèmes économiques alternatifs riches, diversifiés et nécessaires. Pour les Peuples Autochtones, « tout est connecté dans un réseau de liens. Rien n'existe de manière isolée. Depuis des millénaires, les Peuples Autochtones s'efforcent de vivre en harmonie avec tous les êtres vivants de leur environnement » (Snively & Williams, 2016, n.p.). Les visions du monde Autochtones centrées sur l'interdépendance, la réciprocité et le respect offrent des alternatives et agissent comme une contre-force et un antidote aux visions du monde « extractivistes » qui sont à l'origine de la crise climatique (Kimmerer, 2013; Simpson, 2017; Wildcat, 2010).

Pourtant, il semble que les femmes Autochtones, les personnes 2SLGBTQIA+ et les Peuples Autochtones en général, ainsi que leurs droits, leurs connaissances et leurs approches du changement climatique, soient systématiquement exclus de la création et de la mise en œuvre des politiques et des plans climatiques.

Les peuples Autochtones, leurs droits, leurs connaissances et leurs approches du changement climatique sont systématiquement exclus de la création et de la mise en œuvre des politiques et des plans climatiques.

Pour s'attaquer efficacement aux changements climatiques, les politiques et les solutions doivent viser les moteurs actuels et les causes profondes de la crise et doivent être centrés sur les voix, les besoins et le leadership des personnes les plus touchées par la crise. Ce rapport présente les résultats d'un projet de recherche qui a cherché à savoir si les politiques et la planification en matière de climat au Canada ont agi en ce sens.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'équipe d'Indigenous Climate Action et Dre Jen Gobby, boursière postdoctorale à l'Université Concordia, avec le soutien de la co-chercheuse Rebecca Sinclair et de l'assistante de recherche Rachel Ivey.

Le projet comprend deux phases. Dans la première phase, qui est l'objet de ce rapport, nous avons effectué une analyse critique approfondie de la politique et des plans climatiques récents du Canada – le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC) et Un environnement sain, une économie saine (ESES) – afin de déterminer s'ils s'attaquent aux causes profondes des changements climatiques et s'ils respectent et incluent de manière significative les Peuples Autochtones et leurs droits, leurs connaissances et leurs approches de l'action climatique. Nous cherchons également à comprendre comment tout cela influe sur la capacité du CPC et d'ESES à mener une action climatique significative.

Le projet comprend deux phases. Dans la première phase, qui est l'objet de ce rapport, nous avons effectué une analyse critique approfondie de la politique et des plans climatiques récents du Canada – le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC) et Un environnement sain, une économie saine (ESES) – afin de déterminer s'ils s'attaquent aux causes profondes des changements climatiques et s'ils respectent et incluent de manière significative les Peuples Autochtones et leurs droits, leurs connaissances et leurs approches de l'action climatique. Nous cherchons également à comprendre comment tout cela influe sur la capacité du CPC et d'ESES à mener une action climatique significative.

La deuxième phase du projet se déroulera entre février et juin 2021. Rebecca Sinclair, chercheuse à l'ICA et à Nehiyaw, guidée par un conseil consultatif d'experts Autochtones des cinq biomes du Canada, recueillera des idées et des plans de politique climatique dirigés par des Autochtones dans tout le pays. Nous invitons avec enthousiasme toutes les personnes Autochtones du Canada qui souhaitent contribuer à cet important travail à contacter Rebecca à l'adresse ClimatePolicy@IndigenousClimateAction.com.

Les personnes et organisations non Autochtones qui souhaitent soutenir activement la deuxième phase de la Décolonisation de la politique climatique au Canada peuvent faire un don à l'ICA sur notre site web (IndigenousClimateAction.com/donate).

Nous considérons la deuxième phase de notre projet comme un mouvement dans la bonne direction pour solliciter l'avis des membres des communautés Autochtones sur les futures politiques climatiques. Nous considérons cet effort non pas comme un processus rigide, mais plutôt comme un projet-pilote pour informer l'engagement futur pour des politiques climatiques dirigées par les Autochtones.

La publication d'un deuxième rapport sur cette politique climatique dirigée par les Autochtones est prévue pour l'été 2021.

Les méthodes que nous avons utilisées pour la première phase

Notre analyse critique a été guidée par un « cadre d'analyse des politiques fondé sur l'intersectionnalité » (CAFI) (Hankivsky et al., 2012). L'application d'une approche intersectionnelle à l'analyse des politiques est un acte politique. Elle vise à critiquer et à développer des politiques contribuant à transformer les relations de pouvoir inéquitables qui maintiennent l'inégalité. En général, les relations de pouvoir ne sont pas remises en question dans les approches dominantes de l'analyse des politiques. Le CAFI considère que ces relations sont au cœur de la politique et de l'élaboration des politiques (ibid.). Ce cadre accorde également une attention particulière aux contextes complexes et aux causes profondes des problèmes sociaux que les politiques données visent à résoudre (Wiebe, 2019).

Bien que l'approche intersectionnelle s'intéresse à de nombreuses formes de relations de pouvoir, y compris la race, le sexe et la classe, notre objectif principal dans ce projet a été de comprendre le CPC et ESES en relation avec les peuples Autochtones, ainsi que nos droits, nos perspectives et les façons dont la politique climatique reproduit les relations coloniales au Canada. Il est important de noter que les droits des Peuples Autochtones sont définis, maintenus et reconnus par divers traités, comme l'article 35 de la Constitution canadienne (1982) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones (DNUDPA). Plus particulièrement, l'article 35 de la Constitution canadienne, en conjonction avec les décisions des tribunaux canadiens, a créé « une obligation légale, contractuelle et de common law » qui décrit les responsabilités fiduciaires du gouvernement fédéral, y compris l'obligation de consulter et d'accommoder « avant de prendre des mesures ou des décisions pouvant avoir des conséquences sur les droits des Peuples Autochtones au Canada » (Irwin, 2018).

Afin d'examiner les différents aspects et piliers du CPC et de l'ESES, par rapport à ces droits, nous avons élaboré une matrice de cadre critique dans le but d'analyser et d'examiner une multitude de reconnaissances et d'éléments juridiques relatifs aux droits des Autochtones, y compris l'article 35 de la Constitution canadienne et la DNUDPA. Le tout afin de mettre en lumière les différentes dimensions et piliers de la politique canadienne en matière de climat. En plus de ces instruments juridiques, nous avons analysé et examiné les nombreuses recommandations et appels à l'action émanant de plusieurs rapports d'enquête gouvernementaux, notamment la Commission de vérité et de réconciliation (CVR), la Commission royale sur les Peuples Autochtones (CRPA) et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles Autochtones disparues et assassinées (ENFFADA).

Grâce à cette matrice critique, nous avons posé les questions clés suivantes.

- Le CPC et ESES, ainsi que les processus par lesquels ils ont été développés, servent-ils à renforcer les structures et les relations coloniales? Comment?
- Sont-ils en conflit avec les engagements du gouvernement fédéral en matière de réconciliation et de relations entre les Inuits et la Couronne, ainsi que de nation à nation? Comment?
- Ces plans violent-ils les droits inhérents, les droits des traités, les droits constitutionnels et les droits internationaux des Autochtones? De quelles manières?
- Quelles sont les implications des réponses à toutes les questions ci-dessus sur la capacité du Canada à s'attaquer de manière significative à la crise climatique?

Comme les informations sur la manière dont le CPC et ESES ont été élaborés ne sont pas disponibles sur internet, nous avons également réalisé une courte série d'entretiens téléphoniques avec des fonctionnaires fédéraux qui ont participé à la création de ces plans.address the climate crisis?

Nos découvertes

Les résultats de notre analyse, tels qu'ils sont présentés dans la deuxième partie, montrent clairement que les politiques et plans climatiques fédéraux au Canada, en particulier le CPC et ESES, **violent les droits des Autochtones**, du processus d'élaboration jusqu'au contenu, ainsi qu'au plan et aux politiques. Bon nombre des politiques proposées dans le CPC et ESES **ignorent les réalités auxquelles sont confrontés les peuples, les communautés et les nations Autochtones et favorisent des solutions climatiques pouvant avoir des effets négatifs disproportionnés sur les Peuples Autochtones.**

De plus, en ne respectant pas les droits des communautés et des nations Autochtones à l'autodétermination, les plans sont en contradiction avec les engagements fédéraux en matière de relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement, ainsi qu'avec de nombreux appels à l'action lancés par la CRPA, la CVR, l'ENFFADA, etc. En outre, il existe de nombreux autres exemples dans lesquels ces plans ignorent les inégalités et les injustices structurelles qui sont continuellement reproduites par les relations coloniales en cours au Canada, créant les conditions mêmes dans lesquelles les communautés et les nations Autochtones sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques et y sont vulnérables.

Les plans fédéraux sur le climat omettent de traiter l'industrie des combustibles fossiles comme facteur du changement climatique; un violateur des droits des Autochtones et un contributeur majeur à la vulnérabilité des communautés et des nations Autochtones par le biais des impacts sur les eaux, les terres, les moyens de subsistance et les systèmes alimentaires.

Même si certains éléments indiquent que le plan ESES constitue une amélioration par rapport au CPC, les deux plans présentent des lacunes importantes avec des répercussions considérables sur leur capacité à mener de véritables actions en faveur du climat, à promouvoir une transition énergétique juste et à faire avancer les promesses de réconciliation du Canada. Bien que ces plans climatiques fassent un travail important et qu'il y ait quelques signes d'amélioration, de sérieux problèmes subsistent. Ils doivent être résolus si l'on veut que la politique canadienne sur le climat soit juste et efficace.

Les parties suivantes du rapport explorent ces questions pertinentes. La deuxième partie présente une vue d'ensemble du CPC et d'ESES ainsi que les critiques formulées à leur encontre. La troisième partie décrit et examine le processus par lequel ces plans ont été créés. La quatrième partie propose une analyse critique du contenu de ces plans climatiques. La cinquième partie analyse les implications de nos résultats. Enfin, la sixième et dernière partie propose quelques engagements clés à prendre pour progresser dans la création d'une politique climatique juste et efficace.

Au-delà des critiques de la politique climatique, il est également important d'avoir des mesures concrètes pour remédier à des siècles de dommages coloniaux afin de construire des voies de solutions climatiques collectives et collaboratives et des voies alternatives. Ce sera l'objectif de la phase deux de ce projet de recherche.

Conclusion

Par cette analyse de contenu du CPC, d'ESES et du processus par lequel ces deux plans ont été élaborés, nous avons montré que la politique et les plans canadiens relatifs au climat présentent des problèmes permanents profondément troublants. Nous résumons ces problèmes ci-dessous.

Les Peuples Autochtones ont été structurellement exclus du processus d'élaboration du CPC et d'ESES.

Même si les plans semblent être de mieux en mieux formulés en ce qui a trait aux droits et à l'autodétermination des Autochtones, il n'en reste pas moins que les nations et les communautés Autochtones ont été structurellement exclues des tables de prise de décision où les plans ont été élaborés. Cette exclusion s'est produite parce que les représentant·e·s e·s de quelques provinces se sont activement opposé·e·s à l'inclusion des Peuples Autochtones. Ils et elles savent très bien que les Peuples Autochtones, leurs droits, leur résistance et leurs relations avec les terres et les eaux constituent une menace importante pour l'économie extractive. Il semble que c'est précisément parce que les Peuples Autochtones sont des chefs de file puissants en matière de climat que nous sommes exclus de l'élaboration des politiques climatiques au Canada. Encore et toujours, il semble que la politique canadienne sur le climat maintient le statu quo colonial et capitaliste, plutôt que de le transformer.

Comme le déclare Tamra Gilbertson, l'une des examinatrices de ce rapport :

Les Peuples Autochtones ont été délibérément tenus à l'écart des groupes de travail afin qu'ils n'aient pas d'impact sur la politique visant à maintenir les combustibles fossiles dans le sol en mettant en œuvre la tarification du carbone... Tenir les Peuples Autochtones à l'écart des groupes de travail et les traiter comme des parties prenantes est une violation du droit national et international. Cette violation a un impact sur la souveraineté Autochtone et clarifie de manière flagrante l'intention de réduire les Peuples Autochtones à des parties prenantes dans une tentative de contraindre et de forcer la participation afin d'imposer des systèmes de tarification du carbone et d'autres mécanismes pouvant violer les droits fonciers et la souveraineté. (Correspondance personnelle, 2021).

En excluant les Peuples Autochtones des tables de prise de décision, les procédés du CPC et d'ESES ont violé les droits des Peuples Autochtones. Cette situation est en contradiction directe avec les engagements fédéraux concernant les relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement, ainsi qu'avec les nombreux appels à l'action émanant des enquêtes et rapports fédéraux.

Même si les Peuples Autochtones, leurs droits, leurs connaissances et leur leadership en matière de climat ont été mentionnés à maintes reprises dans les deux plans, nous avons été structurellement exclus des tables de prise décision où ces plans ont été élaborés. Cette exclusion constitue une violation des droits Autochtones à l'autodétermination et à un consentement libre, préalable et éclairé.

De plus, cette omission flagrante est en contradiction avec les engagements du gouvernement libéral en matière de réconciliation et de relations de gouvernement à gouvernement, entre les Inuits et la Couronne, et entre les nations. Elle contrevient également à de nombreux appels à l'action émanant de la Commission de vérité et de réconciliation et d'autres enquêtes menées par le gouvernement, notamment la Commission royale sur les Peuples Autochtones et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles Autochtones disparues et assassinées (ENFFADA). Chacun de ces rapports indique à plusieurs reprises la nécessité d'un véritable partenariat entre les Peuples Autochtones et les gouvernements non Autochtones. Pourtant, dans la politique actuelle sur le climat, le gouvernement ne passe pas de la parole aux actes.

« Les Peuples Autochtones sont liés depuis longtemps au soin et à la protection des territoires et sont les premiers à en prendre soin. Malgré cela, ils n'ont pas leur place dans l'élaboration de règles et de restrictions des terres » (Beze Gray, examinateur du rapport, correspondance personnelle, 2021).

Certaines des solutions proposées en matière de changements climatiques ignorent les réalités auxquelles sont confrontés les Peuples Autochtones et ne tiennent pas compte de l'impact des inégalités structurelles reproduites au Canada à travers les relations coloniales.

Section Four of this report brought forward the issue that some of the climate solutions proposed in the PCF and La quatrième partie de ce rapport met en avant le fait que certaines des solutions climatiques proposées dans le CPC et ESES, comme l'utilisation de véhicules électriques, ne sont pas réalisables pour de nombreuses communautés Autochtones et éloignées. Beaucoup de ces communautés n'ont pas accès aux ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces « solutions ». Il y a de quoi se demander pour qui ces besoins et ces politiques canadiennes sur le climat ont été créés?

En outre, il est fait mention à plusieurs reprises des circonstances uniques et de la « vulnérabilité » accrue des Peuples Autochtones. En effet, il est mentionné à plusieurs reprises dans le CPC que les communautés Autochtones, en particulier dans le Nord, sont particulièrement sensibles et touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques. Cependant, très peu de choses sont dites sur les causes de ces fardeaux ou sur les façons dont l'État canadien et l'industrie extractive sont responsables de la création et de la perpétuation d'une inégalité raciale énorme. En fait, le CPC ignore les relations et les structures coloniales actuelles qui causent et maintiennent l'inégalité et la « vulnérabilité » disproportionné au changement climatique au Canada.

Certaines des mesures et initiatives proposées dans le CPC et ESES entraîneront des impacts négatifs disproportionnés sur les Peuples Autochtones et des violations des droits des Autochtones.

Les deux plans présentent un manque notable d'initiatives visant à remédier au fardeau disproportionné que les Peuples Autochtones, en particulier les femmes Autochtones et les personnes 2SLGBTQIA+, supportent à cause du changement climatique et de l'industrie extractive. En outre, certaines politiques et certains plans servent à renforcer ou à exacerber l'oppression systémique.

Ce rapport présente de multiples exemples de la manière dont certaines « solutions » climatiques pourraient avoir des effets négatifs disproportionnés sur les Peuples Autochtones. Ces exemples vont de l'impact financier des taxes régressives sur le carbone sur les familles Autochtones à la façon dont les solutions fondées sur la nature peuvent conduire à de nouvelles formes d'accaparement des terres et de violations des droits des Autochtones.

Ces politiques en matière de climat peuvent servir à perpétuer les moteurs et les causes profondes du changement climatique de plusieurs façons.

Tel qu'il est expliqué dans la deuxième partie, ces plans permettent de poursuivre l'extraction et l'exportation des ressources. Comme le montre la quatrième partie, le CPC fait indirectement la promotion du gaz naturel en tant que « combustible à faible teneur en carbone qui jouera un rôle essentiel dans la transition de l'économie mondiale vers des combustibles à forte teneur en carbone; comme le charbon » (2016, p. 53).

Les deux plans s'appuient sur des mesures incitatives pour réduire la consommation de combustibles fossiles au Canada, sans aucune réglementation pour maintenir réellement le carbone dans le sol. Cela permet de poursuivre l'extraction, le traitement et l'exportation de pétrole et de gaz. Les plans n'offrent aucune solution pour contraindre l'industrie des combustibles fossiles. Au lieu de cela, ils autorisent le maintien des subventions à ces industries. Par conséquent, cela limite la capacité des plans à contribuer à une réelle atténuation des changements climatiques, et a également d'énormes répercussions sur les droits des Autochtones.

Tout au long de l'histoire du Canada, les droits des Autochtones ont été violés et leurs terres et territoires ont été volés afin que l'État et l'industrie puissent en extraire les ressources.

« Nous devons activement cesser d'extraire les combustibles fossiles parce que le Canada est un État pétrolier et que, sans intervention consciente, le pays va promouvoir aveuglément, et avec zèle, l'industrie des combustibles fossiles en dépit de tous arguments scientifiques, économiques ou de politique publique suggérant le contraire » (Daniel T'seleie, examinateur du rapport correspondance personnelle, 2021).

Ces plans climatiques ne s'attaquent pas aux violations des droits des Autochtones en tant que cause profonde des changements climatiques, et perpétuent au contraire leur existence. L'empreinte carbone canadienne ne serait pas si importante si les droits des Peuples Autochtones à l'autodétermination et au consentement libre, préalable et éclairé avaient été respectés et appliqués.

Le non-respect des droits inhérents, des droits issus de traités et des droits constitutionnels, ainsi que la dépossession des Peuples Autochtones de leurs terres, ont permis à l'État canadien d'extraire des ressources à une échelle et à un rythme alarmants. Plutôt que de créer une politique climatique qui aborde et transforme ces relations coloniales actuelles, le CPC et ESES ont été élaborés d'une manière qui viole activement les droits des Peuples Autochtones à l'autodétermination; comme expliqué en détail dans la troisième partie.

Ces plans climatiques sont importants, et il y a des signes d'amélioration. Cependant, il reste de sérieux problèmes à résoudre si l'on veut que la politique canadienne sur le climat soit *juste et efficace*.

Les programmes de politique climatique menés par les Autochtones sont la voie à suivre. Le leadership et les voix Autochtones sont la réponse aux failles des politiques et des plans actuels.



Aller de l'avant

Ce rapport a mis en évidence les façons dont la politique canadienne sur le climat perpétue les relations et les structures capitalistes coloniales. Nous présentons ce rapport non pas pour nier le travail qui a été fait jusqu'à présent pour améliorer la politique sur le climat, en particulier par les Peuples Autochtones, mais comme un appel à l'action pour les organisateurs et organisatrices, les chercheur·e·s et les décideur·e·s politiques en matière de climat pour faire mieux et s'engager dans ce qui suit :

Reconnaître que l'exclusion du leadership Autochtone en matière de climat et le déni de nos droits à l'autodétermination excluent en fait certaines des forces les plus puissantes pour un changement transformateur et systémique au Canada.

Reconnaître que la politique climatique peut être rendue plus juste et plus efficace par l'inclusion significative et complète des Peuples Autochtones et le respect de nos droits, de nos connaissances et de notre souveraineté.

S'attaquer à la crise climatique en exigeant la transformation et le démantèlement des relations et des structures coloniales au Canada dans les travaux. Cocréer une politique climatique significative, enracinée dans l'autodétermination Autochtone nécessitera une renonciation profonde et large du pouvoir de la part des structures et systèmes coloniaux pour s'attaquer à la fois à la crise climatique et à la crise des inégalités au Canada.

Il est clair que les visions du monde et les économies dominantes ne sont pas équipées pour mener le changement transformateur qui les éloigne des économies extractives coloniales et capitalistes. Mais les communautés Autochtones le sont.

Travailler activement à l'élaboration d'une politique canadienne sur le climat qui (contrairement au CPC et ESES) :

- 1. Inclut les communautés et les nations Autochtones en tant que partenaires à part entière aux tables de prise de décision politique. Les organisations nationales de peuples Autochtones défendent les intérêts de nos communautés et de nos nations et ne doivent pas être traitées comme des décideurs;
- 2. Renforce le leadership des femmes Autochtones et des personnes 2SLGBTQIA+;
- 3. Respecte les droits Autochtones à l'autodétermination et au CLPÉ dans le processus d'élaboration des politiques et dans le contenu des politiques et des plans;
- 4. Respecte les engagements fédéraux en matière de relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement;

- 5. Soutient les appels à l'action émanant de la Commission de vérité et de réconciliation et d'autres enquêtes menées par le gouvernement, notamment la Commission royale sur les Peuples Autochtones et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles Autochtones disparues et assassinées;
- 6. Promeut des solutions climatiques qui tiennent compte des réalités auxquelles sont confrontées les communautés et nations Autochtones, tant rurales qu'urbaines;
- 7. N'aura pas d'impact négatif disproportionné sur les Peuples Autochtones;
- 8. Reconnaît et aborde activement les inégalités structurelles continuellement reproduites par la relation, les processus et les structures coloniaux dans le soi-disant Canada;
- 9. S'attaque aux causes profondes des changements climatiques (p. ex. le capitalisme colonial et l'extraction);
- 10. S'appuie sur une compréhension intersectionnelle du climat pour concevoir des solutions climatiques intersectionnelles, afin de réduire les émissions, tout en supprimant les oppressions systémiques.

Ce sont-là quelques-uns des principes clés qui guideront notre processus à l'avenir, alors que nous nous engageons dans la deuxième phase de notre projet Décolonisation de la politique climatique au Canada. Après la publication de ce rapport, Indigenous Climate Action et la chercheuse, Rebecca Sinclair, recueilleront, au cours du printemps et de l'été 2021, des idées et des plans de politique sur le climat dirigés par des Autochtones dans le cadre de conversations avec les Peuples Autochtones à travers le pays. Toutes les personnes Autochtones seront invités à contribuer à cet important travail. Pour en savoir plus sur ce processus ou sur la manière de s'impliquer, vous pouvez contacter Rebecca à climatepolicy@indigenousclimateaction.com.

Les personnes et organisations non autochtones qui souhaitent soutenir activement la deuxième phase de la Décolonisation de la politique climatique au Canada peuvent faire un don à l'ICA sur notre site web (IndigenousClimateAction.com/donate).

Le colonialisme a causé le changement climatique. Les droits des Peuples Autochtones sont la solution.

Connectez-vous avec ICA

4 façons de soutenir les actions et solutions climatiques menées par les Peuples Autochtones :

- 1. Suivez l'ICA et partagez notre travail
- 2. Devenir volontaire pour le réseau
- 3. Soutenir les communautés Autochtones qui agissent pour le climat
- 4. Faites un don et/ou devenez un donateur mensuel

Pour en savoir plus sur Indigenous Climate Action, contactez-nous :

- @IndigenousClimateAction
- ② @IndigenousClimateAction
- @Indigenous_ca
- Indigenous Climate Action Network
- in Indigenous Climate Action

IndigenousClimateAction.com

info@IndigenousClimateAction.com

Indigenous Climate Action c/o Polaris Institute 601 - 331 Cooper St. Ottawa, ON K2P 0G5

Les territoires non cédés des Algonquins, des Haudenosaunee, des Hurons-Wendat et des Anishinabek

